

RIJ : Réseau Information Jeunesse ■ Carmen : un opéra à Saint-Brice

SAINT-BRICE *mag*

Cérémonie des vœux du Maire
Bilan 2010
et perspectives 2011





Édito

DOSSIER

Les vœux du Maire

P 4-5

ÉVÈNEMENT

Carmen, l'opéra

P 6

CULTURE

Exposition Anne Frank

P 7

JEUNESSE

Création d'un nouveau service
« Réseau Information Jeunesse »

P 8-9

LECTURE

Le coin du lecteur

URBANISME

Révision du PLU

P 10

PORTRAIT

L'association AAESB, section hokido

P 11

COMMENT ÇA MARCHE

Les illuminations

P 12

SENIOR

Les noces d'or

P 13

RETOUR SUR

Les événements de novembre et décembre

P 14 à 17

VIE POLITIQUE

Expression des différents groupes

P 18

À SAVOIR

Informations pratiques

P 19

RETOUR SUR

Le Téléthon en images

P 20

2011, c'est parti !

Enfin, notre dossier du contrat régional vient d'être validé par la région et donc, par le département. Début 2011, la ludothèque, place Jacques Fosse aux Vergers, verra le jour, puis suivront la maison des associations et le centre de loisirs de la Plante aux Flamands. Ces réalisations apporteront j'en suis certain, une amélioration considérable aux besoins des Saint-Briens.

Avec très prochainement l'ouverture du nouveau marché place de l'Église, l'année 2011 s'ouvre sur d'excellents auspices malgré la morosité ambiante.

Avec la réalisation des restaurants scolaires de l'école Jean Charron et de Léon Rouvrais, nous voyons que les choses bougent dans notre ville.

Et nous avons encore de nombreux projets dans nos cartons. Je forme des vœux que la nouvelle année soit pour toutes et tous une année de paix et de prospérité.

À vous tous, très bonne année 2011 en mon nom et au nom de toute l'équipe d'élus de la majorité municipale.

Cordialement,

Votre Maire
Alain Lorand

« Fais ce que tu dois,
advienne que pourra. »

**Vendredi 21
et samedi 22 janvier**
Carmen,
opéra de Georges Bizet



En partenariat avec les villes de Deuil-la-Barre et de Saint-Brice-sous-Forêt, de l'AAEP, l'Association des Amis de l'École de Musique présente Carmen, l'opéra le plus joué au monde.

Quand l'opéra devient accessible à tous, un spectacle de 2 heures à ne pas manquer. Réservation au 09 66 01 23 34 (École de musique de Deuil la Barre) vendredi 21 janvier à 20 h et samedi 22 janvier à 18 h au théâtre Silvia Monfort
Voir page 6

Samedi 15 janvier 2011
Jour de l'an Berbère 2961

L'association franco-berbère Jean Amrouche fête pour la 1^{re} fois le jour de l'an Berbère Yennayer. Au programme : méga couscous et soirée dansante !
À 20 h, salle des fêtes Le Palladium
Réservation obligatoire au 06 02 30 31 34

Samedi 15 et dimanche 16 janvier
Tournoi de badminton

Ouvert à tous les joueurs de badminton, licenciés à la fédération.
Samedi de 9 h à 19 h et dimanche de 9 h à 16 h
Au C.C.S. Lionel Terray
Rens. au 06 50 66 91 83

Du 24 janvier au 20 février

Anne Frank,
une histoire
d'aujourd'hui

L'histoire d'Anne Frank, placée dans son contexte historique, constitue le fil rouge de l'exposition et d'un parcours de découverte de l'Histoire.

Voir page 7

Visites scolaires guidées en semaine, visite

libre tout public les mercredis de 14 h à 18 h et samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Fermée le samedi 12 février. Au CCS Lionel Terray
Rens. au 01 39 33 01 90



Mercredi 26 janvier
La paix du ménage

Dans cette comédie, Maupassant dresse le portrait de la bourgeoisie humaine, tout d'abord drôle, ambigu et très vite cruel. Le comte Jean de Sallus, homme cavaleur désire que sa femme devienne sa maîtresse... mais que peut-on faire avec un mari volage ?

À 20 h 30, théâtre Silvia Monfort
Réservation au 01 39 33 01 81



Judi 27 janvier
Auditions du conservatoire de
musique Claude Debussy

À 19 h, salle Berlioz du CCS Lionel Terray

Samedi 29 janvier
18^e salon des collectionneurs

Une exposition philatélique sera présentée sur le thème des transports et en particulier du tramway pour marquer la venue de ce mode de transport à Sarcelles. Un salon sera associé à cette exposition. Amis collectionneurs, nous vous attendons, vous pourrez trouver : timbres, cartes postales, fèves, monnaies, télécartes, capsules de champagne...
Souvenirs philatéliques du CPSE.

Entrée gratuite. Organisé par le Club Philatélique de Sarcelles et Environs

Rens. et inscriptions : CPSE 23 rue de Paris 95350 Saint-Brice-sous-Forêt / Tél. : 06 03 35 73 90

Lien : <http://philatelie.sarcelles.free.fr>
Courriel : clubphil.sarcelles@wanadoo.fr

De 9 h 30 à 18 h, salle André Malraux - Sarcelles Village

Samedi 29 janvier

Les hommes préfèrent mentir

Cinq à dîner : un couple et trois célibataires. On est a priori entre bons amis et la soirée promet d'être joyeuse et détendue. Pourtant, l'arrivée d'une personne imprévue va tout dérégler. Une galerie de personnages hauts en couleur dans une comédie hilarante sur les rapports homme-femme, le couple, l'amitié...

À 20 h 30, théâtre Silvia Monfort
Réservation au 01 39 33 01 81

Dimanche 30 janvier
Tournoi découverte

Organisé par le tennis club de l'AAE Saint-Brice pour les enfants de 7 à 9 ans, ce tournoi permet de découvrir la compétition pour les plus jeunes. Sur des terrains aménagés, des balles semi-dures, des durées de matchs réduites, des jeunes arbitres du club, 20 à 30 participant(e)s seront encadrés par l'équipe pédagogique du club.

Le club house et l'espace restauration seront à la disposition des parents et accompagnants.

De 13 h 30 à 18 h, au stade de la Solitude.

En avant pour les inscriptions
aux centres de loisirs

Pour les vacances de février (du 14 au 25 février), les inscriptions auront lieu du lundi 10 janvier au lundi 31 janvier 2011 au service Enfance en mairie.

Rens. au 01 34 29 42 30
<https://saintbrice95.espace-famille.net>

Dimanche 30 janvier

Vive le roi ! Vive la reine !

Le Centre Communal d'Action Sociale invite les personnes de plus de 55 ans à partager la galette des rois et à danser !

Billets de 3 € à retirer au CCAS.

Nombre de participants limité à 150.

À 14 h 30, salle des fêtes Le Palladium

Rens. au 01 34 29 42 16

Dimanche 30 janvier

Concert pour Haïti

Les associations Franco-Haïtiens et Amis d'Haïti, Accords et Variations et Raymond Grare vous invitent à un concert de soutien en faveur d'Haïti. Chant choral religieux et profane de la Renaissance à nos jours.

Tarif unique : 15 € (gratuit pour les moins de 12 ans)

16 h, Église de Saint-Brice-sous-Forêt

Judi 3 février

Liz Mc Comb ou le
must du gospel

Le temps d'un concert, Liz nous fait parcourir tous les états de la condition humaine. Elle est avant tout émouvante et généreuse, par sa voix, son jeu de piano et son engagement physique absolu.

À 20 h 30, théâtre Silvia Monfort

Réservation au 01 39 33 01 81



© Ernest Collins

Dimanche 6 février

Lecture publique

Lecture d'extraits choisis du journal d'Anne Frank. Cette lecture propose de prêter une voix aux confessions d'Anne Frank. Ensemble, traversons avec elle et au plus près, les émois, les espoirs, les étonnements de cette toute jeune fille qui rêve et s'insurge dans l'espace clos de sa cachette quand le monde extérieur ne cesse de rappeler sa triste et brutale vérité.

À 16 h, bibliothèque des adultes

Hameau des Rouges-Gorges

Réservations au 01 34 19 12 11

Les femmes à l'honneur

L'association « Les Amis du Vieux Saint-Brice » prépare actuellement une exposition consacrée à soixante ans de vie féminine à Saint-Brice : 1920/1980.

Elle recherche le prêt temporaire de toute documentation permettant d'enrichir ce travail : photos, lettres, cartes, témoignages, magazines, objets, outils, ustensiles...

S'adresser au secrétariat de
l'association : 01 39 90 66 21



Cérémonie des vœux du Maire Bilan 2010 et perspectives 2011

C'est avec enthousiasme et convivialité qu'Alain Lorand, Maire de Saint-Brice-sous-Forêt a adressé ses meilleurs vœux pour l'année 2011 en ce jeudi 6 janvier au théâtre Silvia Monfort.

Le bilan largement positif de ce deuxième mandat est dédié à l'équipe municipale toujours aussi motivée, appuyée par les services municipaux de la ville et tous les partenaires économiques pour servir au mieux les Saint-Briciens et offrir un cadre de vie agréable à tous. Principaux extraits.

Finances

La situation financière de la ville est maintenant saine : nous continuons à soutenir nos investissements et les services à la population sans augmenter la pression fiscale. Nos efforts ont porté leur fruit et nous faisons partie des bons élèves.

Contrat régional

Notre contrat régional va nous permettre de voir aboutir les 3 opérations :

- **aménagement d'une ludothèque**, d'un relais assistantes maternelles (RAM) et d'un lieu d'accueil parents-enfants au centre commercial des Vergers. À notre plus grande joie, les travaux vont débuter ;
- **création d'une maison des associations et d'une salle polyvalente** d'une capacité de 100 personnes ;
- **requalification du centre de loisirs maternel** du groupe scolaire de la Plante aux Flamands.

Ces projets viendront répondre à de vrais besoins des habitants et permettront de valoriser et d'embellir la ville.

Urbanisme

La révision simplifiée du PLU a été adoptée et nous allons débuter la révision générale.

Nous espérons que certains programmes immobiliers vont enfin voir le jour. Les demandes de logements sont exponentielles sur Saint-Brice et nous ne sommes pas en mesure d'y répondre. Cela

passera forcément par des constructions maîtrisées de logements.

Le nouveau marché avance bien et nous devrions réussir à livrer un bâtiment de belle qualité dans les délais annoncés.

L'étude du projet pôle gare devrait, quant à lui, commencer en ce début d'année par une première phase de diagnostic. La problématique du stationnement dans ce secteur reste entière et nous sommes conscients de la nécessité d'apporter des solutions.

Les services techniques

Compte-tenu des difficultés liées à un hiver précoce, **je tiens avant tout à saluer l'énergie déployée par les services municipaux pour assurer une prestation de déneigement de qualité.** Bravo aux employés municipaux et aux entreprises qui se sont mobilisés dans l'accomplissement de cette tâche délicate

Un bungalow d'environ 100 m² a été installé à côté du C.O.S.E.C., en bordure du parc Georges Brassens. Cette salle est mise à disposition d'un nouveau service municipal, le Réseau Information Jeunesse, et de l'association IMAJ.

Je tiens à souligner que les jeunes ont maintenant un lieu d'écoute qui devrait leur permettre de les aider dans leur recherche d'emploi, de stage ou de formation.

Cette année 2010 a vu le déroulement de très gros chantiers :



- le rehaussement du pont de Beaudemont ;
- les travaux d'assainissement rue Edith Wharton, chemin de Montmorency à Luzarches ;
- le nouveau restaurant scolaire de l'école Jean Charron ;
- de nombreux travaux d'entretien dans les écoles ;
- l'entretien de la voirie communale...

L'extension du restaurant de l'école Léon Rouvais se poursuit dans de bonnes conditions. D'autres d'envergure seront réalisés tels que les travaux d'enfouissement rue de Paris. Autre nouvelle importante pour les Saint-Briciens, nous allons ouvrir le parc Saint-Joseph au public, soit 11 000 m² d'espaces verts en centre ville.

Cette année verra naître beaucoup d'autres chantiers grâce à la Communauté de Communes, notamment la réfection des bâtiments et des cours de tennis au stade Léon Graffin. Bon nombre de projets n'auraient pas pu voir le jour à Saint-Brice sans cette adhésion qui nous permet aujourd'hui d'optimiser les services à la population tout en réalisant des économies importantes, notamment en termes de collecte de déchets, d'éclairage public et d'entretien des équipements sportifs.



Scolaire

Cette année scolaire a été placée sous le signe de la nouveauté avec la mise en place de l'espace famille. Ce nouveau service en ligne, accessible depuis le site internet de la ville, permet aux Saint-Briciens d'accomplir à tout moment des formalités administratives à distance auprès des services Petite enfance, du scolaire et du périscolaire.

Ce dispositif permet également d'effectuer les paiements en ligne et devrait grandement simplifier la vie des familles.

Autre nouveauté, l'installation d'un tableau numérique interactif à l'école Saint-Exupéry dans la salle dédiée aux sciences. D'autres établissements en seront d'ailleurs équipés.

L'objectif de la municipalité a toujours été de maintenir des effectifs adaptés à un enseignement de qualité, de soutenir les équipes enseignantes des écoles et de leur offrir les moyens de mener à terme leurs projets d'école.

Dernière nouveauté au sein des écoles primaires, la mise en place d'un Conseil Municipal des Enfants dont les élections se dérouleront le 4 février. Un bel apprentissage de la démocratie pour les enfants de CM2.

Jeunesse et Sports

La palette d'activités proposée par le service en direction des jeunes est toujours aussi variée : séjours pendant les vacances scolaires, chantiers jeunes, semaine du sport, et la nouveauté cette année, une ouverture du service aux Charmilles tous les mercredis après-midi.

Un nouveau terrain multisport sera également réalisé cette année derrière le bâtiment des instituteurs et l'école Saint-Exupéry.

De nouveaux équipements de fitness viendront également compléter ceux déjà installés dans le parc Georges Brassens.

Social

Le champ d'action du CCAS est aujourd'hui très vaste et apprécié.

Cette année, une sortie à la mer a été proposée aux familles dans le besoin, en collaboration avec le service Jeunesse et Sport. C'est une initiative à laquelle j'étais tout particulièrement attaché et j'ai eu la joie de la voir se réaliser dans les yeux d'enfants qui découvraient la mer pour la première fois. Quoi de plus émouvant ! **L'action sociale reste donc notre priorité.**

Deux traiteurs présents ce soir-là : « Gourmet » (Montmorency) et « L'île aux desserts » (Sarcelles)

Sécurité

Les policiers municipaux arpentent les rues de Saint-Brice et leur mission première, c'est se mettre au service de la population. Ils travaillent en collaboration avec la Police Nationale afin de maintenir l'ordre et la tranquillité publique. Je remercie tous ces agents qui assurent notre sécurité au quotidien car leur travail est parfois bien difficile compte-tenu de la réduction de leurs effectifs.

Mais la Police Municipale, c'est aussi la distribution de gilets jaunes aux enfants de CP afin de les sensibiliser aux dangers de la route.

Assurer la sécurité, ça passe aussi par la vidéosurveillance. Onze caméras, installées dans les lieux très fréquentés et/ou stratégiques de la commune, filment en permanence. Outre l'effet dissuasif, elles ont permis d'identifier les auteurs de délit. Une étude est actuellement menée au niveau de la Communauté de Communes pour en implanter neuf autres.

Environnement et fleurissement

Les surfaces de fleurissement ont été augmentées, les entrées de ville aménagées, les espaces verts régulièrement entretenus.

Nous poursuivons les efforts entrepris dès notre arrivée par notre regrettée amie Marie-Dominique Pffarr. J'ai une pensée toute particulière pour elle et sa famille ce soir.

L'environnement, c'est aussi notre préoccupation et nous souhaitons agir dans le domaine du développement durable. Aussi les aspects environnementaux sont intégrés à chacun de nos projets. Pour exemple, les nouvelles constructions sont des bâtiments de basse consommation énergétique.

Culture

Les expositions s'enchaînent et leur fréquentation est meilleure d'année en année avec bon nombre de scolaires et de Saint-Briciens.

Les activités proposées par le service Culturel sont maintenant riches et variées : théâtre, atelier dessin, initiation à l'informatique, relaxation musicale pour les futures mamans, festival du conte, sans oublier notre conservatoire de musique qui, en plus des traditionnels cours, propose des concerts de grande qualité.

Côté théâtre, la programmation est variée cette année avec des têtes d'affiche, des pièces de théâtre et des talents locaux à découvrir.

Afin de rendre ces spectacles accessibles à tous, la CCOPF a décidé de mettre en place deux nouveaux avantages tarifaires :

- la réduction de 5 euros/place aux habitants de la Communauté de Communes ;
- l'offre famille qui permet de bénéficier d'une réduction de 5 euros par place si vous venez accompagné d'un enfant mineur.

Communication

Qui ne connaît pas le Saint Brice Magazine ! Il s'agit maintenant d'une publication attendue et lue, véritable vecteur d'informations pratiques sur la vie municipale.

Et depuis peu, nous avons mis en ligne le nouveau site internet.

Au plus près des habitants, nous poursuivons les visites de quartier, avec des comptes-rendus publiés dans le magazine.

Nous avons équipé la ville de journaux électroniques d'information et nous allons en rajouter dans les mois à venir.

Remerciements

Je remercie tout d'abord les élus, maires adjoints et les conseillers délégués qui travaillent à mes côtés avec toujours le même enthousiasme pour leur ville ainsi que les conseillers municipaux pour leur fidèle présence aux conseils. Merci également au personnel de la CCOPF.

Je voudrais saluer l'ensemble du personnel communal pour le travail qu'il effectue avec compétence et conscience professionnelle dans l'intérêt général.

Une mention particulière pour les collaboratrices du service Direction générale et du Cabinet, spécialement Karine Marcon, qui, en plus de ses fonctions de Directrice de Cabinet, a assuré l'intérim de la Direction Générale des Services pendant 6 mois.

Enfin, je tiens à remercier tous les acteurs de la vie locale* de la commune à savoir : les enseignants, les commerçants, artisans, maraîchers, professions libérales, industriels, sapeurs pompiers, et la Police Nationale pour leur implication sur la ville. Je remercie également les bénévoles et les membres des associations pour leur investissement au service des Saint-Briciens.

** Suite à l'article "Les ratés de la Poste" paru le 6 janvier dans l'édition du Parisien, Saint-Brice, n'a pas été épargné dans l'envoi de ses vœux à ses partenaires. Le Maire, Alain Lorand, présente ses excuses pour cet état de fait, indépendant de sa volonté.*



Opéra Carmen « L'enfant de Bohême » s'invite à Saint-Brice



21 & 22 janvier
Théâtre Silvia Monfort
Tarifs : 18 €
et 13 € pour les - de 16 ans

C'est incontestablement un projet ambitieux. Mais quel magnifique projet ! Carmen, le très célèbre opéra de Georges Bizet sera présenté au théâtre Silvia Monfort les 21 et 22 janvier. L'occasion pour les néophytes de voir un opéra près de chez eux, dans une belle salle, à un prix défiant toute concurrence...

Quelle belle idée ! Vous convier, chez vous, à voir un opéra, un vrai, mis en scène par Jonathan Kerr, récompensé

en 2005 du Molière Inattendu et du prix de la meilleure création au festival de Béziers pour Camille C, qui retraçait la vie de Camille Claudel.

Un habile mélange d'amateurs et de professionnels

L'opéra de Carmen, c'est d'abord un travail d'équipe puisque créer un tel spectacle n'a été possible que grâce au partenariat mis en place entre les villes de Deuil-la-Barre, de Saint-Brice, de Groslay, de l'Association des Parents d'Elèves du Conservatoire de Saint-Brice (APEC) et de l'Association des Amis de l'École

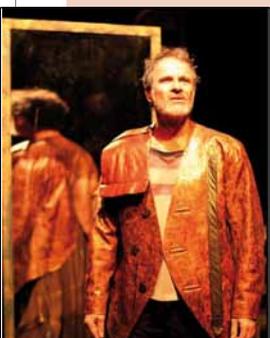
de Musique de Deuil-la-Barre, qui produit et coordonne le spectacle.

Ajoutez à cela que c'est aussi un habile mélange de professionnels et d'extraordinaires amateurs et vous serez séduit : le spectacle réunira en effet plus de 70 choristes dont un chœur d'enfants, 8 musiciens issus des deux villes ainsi que 10 danseurs et 7 chanteurs solistes professionnels. Dans les coulisses, des professionnels, encore : costumier, décorateur, accessoiriste, éclairagiste, régisseur plateau. Tous donneront le meilleur d'eux-mêmes pour vous faire vivre un moment inoubliable.

Renseignements au 01 39 33 01 81

Questions à Jonathan Kerr, metteur en scène

« J'aime les personnages aux destins d'exception »



Avec un parcours comme le vôtre*, il est étonnant de voir votre nom associé à ce type de projet. Qu'est ce qui vous a convaincu ?

« Le challenge de faire travailler un chœur amateur avec des chanteurs professionnels et des moyens réduits certes, mais de pouvoir tout de même, m'entourer d'un décorateur, d'un chorégraphe, d'un créateur de lumière, avec qui, évidemment, j'ai l'habitude de travailler. Je suis rompu à l'exercice du théâtre musical, et justement, pour moi, Carmen a cette structure dramatique. C'est vers cette dynamique que je vais orienter mon travail. »

Vous avez déjà travaillé sur un personnage féminin très fort, Camille Claudel. Vous travaillez actuellement sur Carmen. C'est un hasard ou vous aimez les personnages féminins aux destins tragiques ?

« Oui. Il y a quelque chose de jusqu'au boutiste dans ces deux personnages. Une obsession de la mort que je partage et en même temps une soif de vie démesurée. »

Carmen est un des opéras les plus joués au monde. Qu'est ce que le vôtre aura de différent ?

« Jerzy Grotowski (metteur en scène et directeur de théâtre polonais naturalisé français, ndlr) prônait un théâtre simple et sans artifice. Nous allons tenter de faire vivre, avec les moyens qui sont les nôtres, notre Carmen en allant directement au sujet qui nous occupe tous, je crois :

maintenir le désir, dans un monde qui va mal. Carmen, à mes yeux, exprime bien ça. »

Camille Claudel, Carmen... D'autres personnages de cette trempe vous inspirent ?

« Je suis fasciné par les personnages aux destins d'exception. À partir du mois de mars, et jusque fin avril, je jouerai au vingtième Théâtre le rôle du capitaine Achab, dans une adaptation du livre d'Herman Melville, Moby Dick. Encore un personnage très fort, hanté par ce qu'il a vécu. Décidément, c'est vrai, je n'aime pas les personnages tièdes ! »

* En janvier 2005, Jonathan Kerr crée Camille C, au théâtre de l'oeuvre et est récompensé du Molière Inattendu 2005, du prix de la meilleure création au festival de Béziers (Les Musicals) et du prix Claude Michel Schonberg de la meilleure chanson.

Anne Frank, une histoire d'aujourd'hui Une émouvante leçon d'humanité

Si Anne Frank avait été notre voisine, l'aurions-nous aidée ? C'est pour nous aider à répondre à cette question que l'exposition « Anne Frank, une histoire d'aujourd'hui », aura lieu du 24 janvier au 18 février au Centre Culturel et Sportif Lionel Terray.

Cette grande exposition est proposée par le service Culturel, en partenariat avec l'association Culturelle et Interreligieuse de Saint-Brice. Créée par la Maison Anne Frank, à Amsterdam, elle a déjà été présentée dans soixante pays, parmi lesquels le Japon, la Nouvelle-Zélande, l'Ukraine ou l'Argentine, et a totalisé plus de dix millions de visiteurs. Elle met en lumière une période sombre de notre histoire, à travers la vie d'une jeune fille ordinaire.

Aujourd'hui, Anne Frank est un symbole. Contrairement à des millions d'anonymes dont toute trace de vie a été détruite en même temps qu'eux, le parcours d'Anne peut être précisément retracé, et elle nous permet de mettre un visage sur toutes les victimes de la Shoah.

Des guides pour mieux comprendre et accompagner le public scolaire

Cette exposition s'adresse à tous les publics, dès 10 ans. Pour bien comprendre l'exposition et éclairer les visiteurs, des guides seront présents pour assurer une visite commentée de l'exposition. Ces guides ont été recrutés à Saint-Brice et dans ses environs. Certains sont retraités, comme Talea Roubanovitch, d'autres étudiants en histoire. Tous auront été formés pour être le plus à même de vous renseigner. Et surtout pour faire passer des messages : transmission de la mémoire, éducation à la citoyenneté, analyse du passé pour mieux éclairer les enjeux du présent. Ils ont appris aussi comment transmettre son contenu aux jeunes de leur âge et comment susciter un débat sur des sujets d'ordre général,



comme la tolérance et la discrimination.

Renseignements au 01 39 33 01 90

Visites scolaires guidées en semaine, visite libre tout public les mercredis de 14 h à 18 h et samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Fermée le samedi 12 février.



(©AFH/AFF)

Anne Frank, une héroïne ordinaire

Anne Frank naît en 1929, trois ans après sa sœur Margot, en Allemagne. En 1933, Hitler arrive à la tête du gouvernement. Otto et Edith Frank, les parents d'Anne, sont inquiets. Ils choisissent d'émigrer aux Pays Bas, persuadés qu'exilés là-bas, ils seront en sécurité. Otto monte alors son entreprise. En 1940, les Pays-Bas, pourtant neutres, sont occupés. Lorsque Margot reçoit une convocation pour aller dans un camp de travail, les Frank entrent dans la clandestinité. Otto a installé une cachette dans une partie désaffectée de son entreprise. La famille Frank y reste confinée avec la famille d'un des codirecteurs d'Otto. Ils y resteront deux années pendant lesquelles Anne tiendra son journal. Deux années au bout desquelles tous seront arrêtés, après avoir été dénoncés. Seul Otto reviendra. Anne meurt du typhus en mars 1945, au camp de Bergen-Belsen, quelques jours après Margot.

« J'ai rencontré Anne Frank »

Elle s'appelle Talea Roubanovitch, née Bohlander. Elle a 77 ans, vit à Saint-Brice et est une grand-mère heureuse, entourée de ses cinq petits-enfants. Sauf que. Talea est née en 1933, à Amsterdam. Elle a connu la guerre, la peur et la faim. Elle a aussi connu Anne Frank. « Au début de la guerre, je vivais avec ma famille dans un petit village, au bord de la mer du Nord. Quand les Nazis ont commencé à construire le mur de l'Atlantique, mon père a préféré que l'on retourne s'installer à Amsterdam. C'est là que j'ai rencontré Anne. Elle vivait à une centaine de mètres de chez nous, avec sa famille. Elle avait quatre ans de plus que moi, et était une véritable meneuse, un boute-en-train. À l'époque, nous étions toute une

bande d'enfants qui se retrouvaient pour jouer dehors, dans la rue. »

De cette période, Talea garde un souvenir clair, même si certains détails, étonnamment, lui échappent : « C'est curieux car je me rappelle de beaucoup de choses mais pas de l'étoile jaune, que portaient les Juifs à cette époque. Pourtant, ma meilleure amie était juive, elle portait forcément l'étoile. Un jour, à la sortie de l'école, je l'ai vue partir vers chez elle. Des SS sont alors arrivés et ont bouclé sa rue. Elle n'est jamais revenue. J'ai essayé de savoir ce qu'elle était devenue, mais je n'ai jamais retrouvé sa trace. Anne aussi a disparu. Pourtant, je revois toujours son visage, comme si elle était devant moi. »



Lire la suite de l'interview sur le site internet www.saintbrice95.fr

RIJ, Réseau Information Jeunesse : les



Vous avez entre 15 et 25 ans? Une nouvelle structure qui vous est spécialement dédiée ouvre ses portes à Saint-Brice : le Réseau Information Jeunesse. L'objectif : vous fournir le maximum d'informations dans les domaines qui vous touchent au quotidien, notamment l'orientation. Parce que l'information est un élément indispensable à une bonne insertion sociale et professionnelle!



1

Le Réseau Information vous propose :

- une information généraliste, claire et actualisée dans des domaines variés (orientation scolaire, choix des écoles, stages, job d'été, formation...);
- une aide à la rédaction de curriculum vitae, des lettres de motivation, des rapports de stages et mémoires...;
- un accompagnement dans les recherches;
- des rencontres-débats, actions de sensibilisation et d'information.

Pour vous soutenir et vous accompagner dans la construction de votre parcours. Du fait de cette information généraliste, le RIJ accompagne les jeunes dans leurs recherches et/ou les oriente vers certaines structures spécialisées, institutions et partenaires mieux à même de répondre à des demandes particulières.

2

Le Réseau Information Jeunesse est :

- un lieu d'écoute et d'information pour les 15/25 ans ainsi que pour les parents;
- un accueil individualisé;
- un espace ressource ouvert à tous, gratuitement et sans rendez-vous;
- basé sur les principes de respect de l'anonymat et de la confidentialité.

Pour vous soutenir, pour favoriser votre autonomie et vous impliquer dans vos démarches.



3

Le Réseau Information Jeunesse met à votre disposition :

- un accueil (salle Georges Brassens);
- une documentation complète, pratique et actualisée, sur tous les sujets qui vous intéressent (essentiellement basée sur les outils du CIDJ avec des fiches métiers par exemple, ainsi que de nombreux ouvrages et brochures de type ONISEP, L'étudiant...);
- des postes de bureautique avec connexion internet;
- un téléphone;
- une photocopieuse;
- des magazines et quotidiens spécialisés;
- des dossiers thématiques abordant différents sujets (modèles de CV, démarches pour trouver un stage...).



4

Vos interlocuteurs au Réseau Information Jeunesse :

- Marie-Hélène Fromain, conseillère municipale, élue en charge du RIJ.
- Danièle Depéry, responsable du service.
- Rachid Retteb, informateur jeunesse.

Pour vous écouter, vous aider à formuler vos attentes, trouver des réponses et construire votre projet. L'accueil peut être individuel ou collectif afin d'assurer une meilleure diffusion de l'information sur les dispositifs, métiers et formations professionnelles.



s réponses à toutes vos questions



5 Les actions programmées pour 2011 :

- une journée portes ouvertes en mars 2011

avec présentation de la structure ; des propositions sous forme d'annonces de stages, de job d'été...;

- plusieurs rencontres-débats thématiques (emploi, formation, prévention : alcool, drogue, sexualité...).

6 Où et quand :

- de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h du lundi au vendredi
- de 10 h à 12 h le samedi.

Réseau Information Jeunesse
Salle Georges Brassens

Parking du COSEC à Saint-Brice

Tél. : 01 39 33 35 70

Courriel : rij@saintbrice95.fr

Quand des jeunes planchent pour des jeunes !

Un groupe de cinq étudiants encadrés par leur professeur ont travaillé – et travaillent encore ! - sur le projet du Réseau Information Jeunesse dans le cadre de leur formation à l'IUT de Cergy-Sarcelles. Ils ont notamment travaillé sur la recherche de nom pour ce nouvel équipement, en collaboration avec le personnel du RIJ, mené une enquête auprès de jeunes pour connaître leurs attentes quant à l'ouverture de ce lieu ou encore ont fait des propositions d'actions, étant eux-mêmes dans la tranche d'âge ciblée par la municipalité.



La parole aux élus



Marie-Hélène Fromain, conseillère municipale déléguée à la médiation, à la Démocratie participative, au CMJ et à la Citoyenneté

Pour quelles raisons la municipalité a-t-elle pris l'initiative d'ouvrir le Réseau Information Jeunesse pour les 15/25 ans ?

« Nous sommes partis du constat qu'il n'existait pas sur la ville de lieu où les jeunes pouvaient avoir accès à l'ensemble des informations relatives à leur vie quotidienne (orientation scolaire, stages, job d'été, formation...). Ils devaient aller soit au CIO (Sarcelles), soit à la Maison de l'Emploi de la CCOPF (Domont), soit à la Mission locale (Deuil-la-Barre). Pas toujours facile quand on n'a pas de véhicule ! De plus, lorsque nous discussions avec eux, ils étaient nombreux à nous dire qu'ils avaient du mal à décrocher des stages, à trouver leur orientation, etc. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, on a aujourd'hui accès à une masse d'informations considérable, via internet notamment, mais il est difficile de s'y retrouver ! D'où l'idée de créer sur Saint-Brice un espace qui leur est dédié, pour les rendre plus autonomes : un lieu d'écoute, d'échange et d'accompagnement. »

Pourquoi à Saint-Brice ne parle-t-on pas de Point Information Jeunesse (PIJ) comme dans d'autres villes ? Quelle est la différence ?

« En fait, tout est question d'appellation... et de labellisation ! Un Point Information Jeunesse (PIJ) correspond à une labellisation répondant à des critères précis. Notamment des engagements en termes d'effectifs pour le personnel d'accueil pour lesquels nous ne pouvons pas nous engager actuellement. Il nous a paru plus opportun d'ouvrir au plus vite cette structure - avec une équipe constituée d'une responsable et d'un informateur jeunesse - plutôt que de repousser l'ouverture. Les jeunes auront ici accès aux mêmes informations que dans un PIJ traditionnel. C'est pour nous l'essentiel ! »

Une question qu'on peut se poser : n'est-ce pas une énième structure pour la jeunesse qui vient s'ajouter aux dispositifs existants environnants ?

« Pas du tout, et nous le revendiquons ! Nous sommes dans une démarche de partenariat avec les autres structures existantes sur la ville et les environs (service jeunesse, Mission locale, Maison de l'Emploi, CIO, association IMAJ, organismes de formation...). Celui-ci est la clé de la réussite du RIJ qui n'a pas pour vocation d'évoluer seul dans son coin. C'est vraiment un outil qui s'inscrit dans la complémentarité de ce qui existe déjà. L'idée, c'est que les jeunes puissent y trouver les réponses à leurs interrogations, et si ce n'est pas directement le cas, qu'on sache les orienter vers l'interlocuteur adéquat. »

Alors on se donne rendez-vous dans quelques mois pour tirer un premier bilan de cette initiative ?

« En effet, 2011 sera un peu une année « test ». Nous tirerons un bilan en fin d'année pour voir ce qui est à améliorer. En tout état de cause, ce que nous proposons au RIJ n'est pas figé dans le temps, les services évolueront en fonction des demandes des jeunes pour cerner au plus près leurs attentes. Nous prendrons régulièrement le « pouls » auprès d'eux. »

Le coin du lecteur

L'ombre d'Adrien de Cathy Ytak

Éditions Les uns les autres SYROS

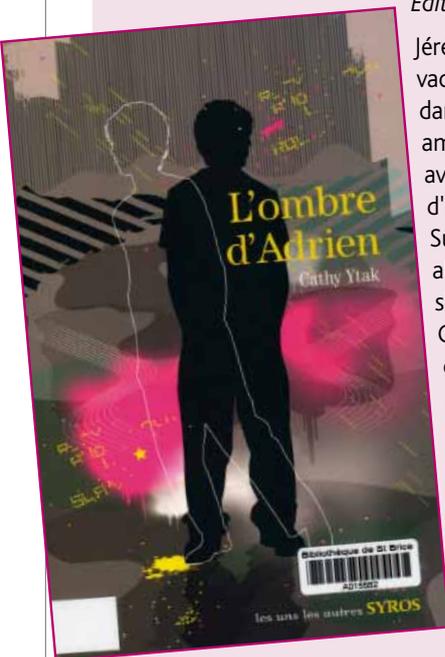
Jérémie est un jeune adulte qui part en vacances chaque été avec ses parents dans le même camping. Là, il retrouve ses amis, Samia et Adrien. Alors qu'il serpente avec Adrien sur un sentier étroit, le long d'une falaise, le drame arrive. Accident? Suicide? Amnésique, Jérémie cherche alors à comprendre pourquoi Adrien s'est jeté dans le vide.

Cathy Ytak aborde le thème du suicide chez les ados mais surtout son vécu par l'entourage. Sans jamais sombrer dans un ton paternaliste ni dans un « parler jeune » artificiel, elle trouve un ton adulte, simple et efficace, qui, s'il est plutôt destiné à un public d'adolescent, ne laisse pas insensible les adultes.

Venez découvrir notre fond littérature pour adolescents et jeunes adultes.

Ouvrage disponible à la bibliothèque des adultes

LCR La Cerisaie – Hameau des Rouges-Gorges - Tél. : 01 34 19 12 11



Romans du terroir

Une saison de venin, Jean-Louis Serrano*, Ed Feuille Bleue.

Dans son excellent roman, Jean-Louis Serrano nous parle de la guerre d'Algérie, mais surtout du comportement de l'être humain. Tout commence par une dénonciation sans raison, juste une impression de trahison par rapport au pays. À partir de ce moment, tout s'enchaîne, c'est la descente aux enfers. Claudia tombe amoureuse d'un militaire haut gradé et extrémiste qui passe son temps à faire torturer et tuer des innocents. Au final nous nous demandons quel personnage nous pourrions sauver tellement il y a de haine dans chacun. Heureusement, il y a la musique, cependant, contrairement au dicton bien connu, celle-ci n'adoucit pas les mœurs. « Une saison de venin » est un ouvrage à lire pour comprendre ces quelques années du 20^e siècle où l'Homme fut une ordure.

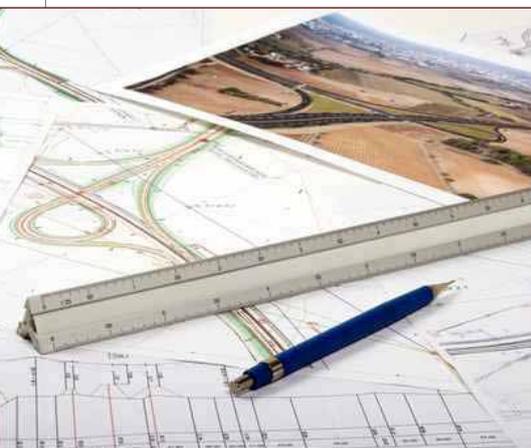
Ouvrage disponible à la bibliothèque des adultes Hameau de la Cerisaie - Allée des Rouges-Gorges Tél. : 01 34 19 12 11

* Auteur valdoisien



Urbanisme

Plan Local d'Urbanisme : avis public



Par arrêté du 28 décembre 2010, le Maire de Saint-Brice-sous-Forêt, Alain Lorand, a ordonné l'ouverture conjointe des enquêtes publiques relatives :

- à la **révision simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme** portant sur le projet de création d'un parc photovoltaïque ou d'équipements de loisirs aux lieux-dits Les plâtrières et Échelle Haute sur la commune,
- à la **révision simplifiée n° 2 du Plan Local d'Urbanisme** portant sur le projet d'extension du réfectoire de l'école publique Léon Rouvrais.

Ces enquêtes conjointes auront lieu du mardi 1er février 2011 au mercredi 2 mars 2011 inclus. Les enquêtes se dérouleront aux services Technique et Urbanisme, aux jours et heures d'ouvertures habituels. Exceptionnellement une permanence sera tenue le samedi 19 février de 9 h à 12 h. Chacun pourra prendre connaissance des dossiers et :

- consigner ses observations sur le registre d'enquête,
- adresser ses observations par écrit au Commissaire enquêteur en mairie de Saint-Brice-sous-Forêt.

Les permanences du commissaire enquêteur M. Abdelmajid Guessoum auront lieu au service Urbanisme :

- **mardi 1^{er} février 2011 de 14 h à 17 h**
- **samedi 19 février 2011 de 9 h à 12 h**
- **mercredi 2 mars 2011 de 14 h à 17 h**

Son rapport et ses conclusions transmis au Maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête seront tenus à la disposition du public au service Urbanisme. Les personnes intéressées pourront se les faire communiquer.

Lancement de la révision générale du Plan Local d'urbanisme (PLU)

Par délibération en date du 4 novembre 2010, la commune de Saint-Brice-sous-Forêt a lancé une procédure de révision générale de son PLU. Cette révision est portée sur deux axes majeurs qui sont :

- la **modification réglementaire du règlement d'urbanisme et l'inflexion**
- le **développement du parti pris d'aménagement.**

Le dossier de révision est actuellement en cours d'étude et cette procédure se fera sur un délai de 18 à 24 mois.

Infos pratiques

Service Urbanisme
7, rue de la Forêt

Horaires d'ouverture :

- **lundi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h,**
- **du mardi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h,**
- **vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.**

Renseignements au 01 39 33 24 80

L'hokido : bien dans son corps, bien dans sa tête



Reprenre une activité physique fait partie de vos bonnes résolutions de début d'année? Et si vous vous laissiez tenter par l'hokido? Coup de projecteur sur une discipline souvent méconnue et pourtant pratiquée à Saint-Brice par un groupe de passionnés!

Petite devinette pour commencer... Art martial fondé au Vietnam en 1968 par Maître Hoang Xuan Dan, j'ai été présenté en 1973 officiellement à l'Institut Culturel Français devant l'ambassadeur de France M. Merillon et M. Drumetz, conseiller culturel français. Basé sur la défense et la souplesse, je suis l'harmonie entre le physique, la respiration et le mental, je compte dans l'Hexagone quatre clubs. Qui suis-je? L'hokido!

Quyens, parades, clés...

Une discipline peu connue du grand public... que vous avez pourtant la chance à Saint-

Brice de pouvoir pratiquer à deux pas de chez vous! En effet, les lundis et vendredi soirs, de 20 h 30 à 22 h, dix-neuf pratiquants investissent le tatami du Complexe Sportif du COSEC, vêtus de kimonos noirs et blancs, on vous laisse apprécier la signification... Ils s'adonnent aux quyens, parades, coups de pieds et poings, projections, clés et autres mouvements spécifiques à l'hokido sous les regards avisés d'Arlette et Jean-Paul Petit, ceintures noires 3^e dan.

Mieux gérer son stress et prendre du recul

Voilà 33 ans maintenant qu'ils ont découvert cette discipline, qui depuis, n'a plus quitté leur vie. « Je cherchais à reprendre une activité physique, j'avais commencé le yoga et mon professeur d'alors m'a vanté les mérites des cours du Maître Hoang Xuan Dan, qui avait créé sa propre discipline à partir de différents arts martiaux », explique Arlette Petit. Au bout de quelques années, ils obtiennent tous deux leur ceinture noire et en 1987, ils ouvrent une école hokido à Saint-Brice (Section de l'AAESB), pour partager leur passion, pour

que cette discipline perdure et ne reste pas confidentielle. L'objectif de l'hokido est de se maintenir ou d'acquérir une parfaite santé et également de pouvoir se défendre avec simplicité et efficacité dans une situation d'agression. Cet art a été créé pour une pratique à long terme, avec une accessibilité sans limite d'âge. « C'est une méthode pour s'entraîner avec le maximum de sécurité pour tous, pour éviter tout risque de blessure ou traumatisme corporel, poursuit Arlette Petit. C'est un travail basé sur l'exercice de la respiration, la concentration qui permet d'approfondir la connaissance de soi et comprendre les autres, ça apporte vraiment beaucoup, ça permet de mieux gérer son stress au quotidien et de prendre du recul ».

Dans l'hokido, pas question de compétition, juste des passages de niveaux dits « ceintures » que chacun effectue à son rythme. Vous êtes tenté? N'hésitez pas à venir participer à une séance. Nul besoin d'être grand sportif ou d'avoir pratiqué quelconque art martial par le passé. Venez juste avec l'envie d'essayer... et au bout de deux séances, vous sentirez si c'est votre « truc » ou non! Les débutants sont bien sûr les bienvenus, les ceintures les plus « expérimentées » leur transmettront leur savoir.

À noter...

Lundi et vendredi, de 20 h 30 à 22 h
au gymnase du COSEC
29 rue des Deux Piliers
Contact : Arlette Petit au 01 72 53 72 37,
06 19 40 67 77 ou 06 42 05 50 02
Courriel : petitarlette@sfr.fr



Les illuminations de Noël

1. Un peu d'histoire.

C'est dans les années 60 que les illuminations de Noël, sous l'impulsion des villes, ont fait leur apparition. Les motifs qu'on retrouve souvent : le traîneau du Père Noël avec ses rennes, les étoiles filantes, les rideaux de lumière, etc. En revanche, on constate que les motifs en rapport direct avec les éléments de la fête chrétienne perdent du terrain.

La durée. Les illuminations commencent le jour de la Saint-Nicolas, le 6 décembre, date symbolique du démarrage des festivités de Noël. L'extinction a lieu une semaine après les vœux du maire en janvier. La municipalité a toujours souhaité limiter la durée des illuminations dans un souci d'économie d'énergie.

Les lieux illuminés. Les illuminations sont installées suivant plusieurs critères :

- la densité de population,
- la fréquentation,
- les zones de chalandise pour mettre en lumière la trêve des confiseurs,
- les points singuliers (mairie, crèches, théâtre et le cœur de ville).

Tous les points de la ville ne peuvent pas supporter l'installation des illuminations pour des raisons techniques : candélabres trop bas, réseau électrique vétuste ou sous-dimensionné, interdistançe trop forte entre les différents supports.

Les illuminations doivent être maîtrisées économiquement. On joue alors sur le redéploiement du matériel. Par exemple, les rideaux lumineux du théâtre et de la mairie ont été permutés.



2. L'installation.

Le service Technique de la mairie se mobilise dès le mois d'août pour élaborer, en fonction d'un plan de cohérence, un projet, lequel est validé par un collège d'élus fin septembre. Vient ensuite le choix du prestataire via un appel d'offres. Un mois avant l'installation, le prestataire procède au contrôle et à la remise en état des matériels. En novembre, l'installation des illuminations est réalisée durant deux semaines par deux équipes munies de camions nacelles. Trois équipes sont mobilisées pour procéder à l'allumage en une soirée. Le prestataire assure l'entretien et le dépannage dans le cadre d'une astreinte 24h/24. Question sécurité, les illuminations ne doivent pas mettre en péril le réseau de l'éclairage public. Les supports sur lesquels les illuminations sont fixées doivent être renforcés pour supporter le poids des cadres métalliques, suspensions, armatures, etc.

Les supports sur lesquels les illuminations sont fixées doivent être renforcés pour supporter le poids des cadres métalliques, suspensions, armatures, etc.



3. Fonctionnement.

Une illumination se compose d'un assemblage de câbles rallonges avec connecteurs, tressés ou fixés sur un cadre ou armature en aluminium. L'armature serait l'esquisse du motif. Le composant lumineux, la couleur du dessin.

Près de vingt modèles d'illuminations existent sur la commune permettant ainsi un panachage aisé. À l'exception

de la rue des Deux Piliers, qui de par sa longueur et son aménagement, ne fait pas l'objet de modifications. Chaque année, une partie du matériel est remplacée par des nouvelles guirlandes. Cette année, elles sont installées dans le quartier de la Plante aux Flamands et avenue du Général de Gaulle.



4. Consommation.

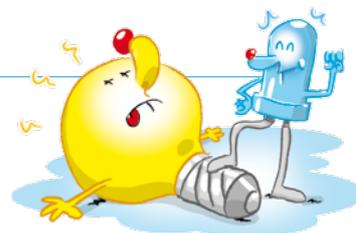
Dans un souci de maîtrise de sa consommation énergétique, la mairie a investi dans des guirlandes en LED (diode électroluminescente) basse consommation dont les motifs sont plus chers que l'éclairage classique mais qui ont une durée de vie plus importante et sont, par nature, moins gourmandes en électricité. Sur Saint-Brice, plusieurs technologies sont employées :

- les motifs en drapeau, en général équipé de fil lumière LED ou lucioles,
- les motifs en traversée de chaussée, pour la plupart en LED et en fil lumière coloré,
- les guirlandes, aujourd'hui en LED pour la quasi-totalité.

Les lampes à incandescence ont quasiment toutes disparu. Les lucioles (micro-ampoules à incandescence) tendent à être remplacées. Le fil lumière classique aujourd'hui présent est en cours de remplacement par du fil lumière basse consommation.

La puissance électrique consommée par les illuminations représente 9 % de la consommation totale d'éclairage public pendant la même période.

À titre de comparaison, une lampe d'éclairage public consomme 150 watts alors que des motifs d'illuminations consomment, par exemple, un fil lumière 17 watts / m, une guirlande luciole 4 watts / m, une guirlande LED 0,6 watt / m.



5. Combien ça coûte?

Le budget alloué aux illuminations est de l'ordre de 90 000 euros. Une somme qui reste stable, légèrement variable selon les années. La mairie a recours à l'achat mais aussi à la location de matériel auprès d'un prestataire.



Le bonheur des seniors rime avec noces d'or !

Les 14 et 21 novembre dernier, le CCAS organisait le repas de fin d'année destiné aux seniors de plus de 65 ans. L'occasion de se retrouver tous ensemble une nouvelle fois en dehors des nombreuses activités que propose déjà le CCAS. À cette occasion, les mariés « noces d'or » se sont vus remettre une médaille de la ville ainsi qu'un bouquet de fleurs des mains de M. le

Maire Alain Lorand, Chantal Nédellec, maire adjointe et Frédérique-Jeanne Besson, conseillère municipale, toutes deux en charge des Personnes âgées. C'est ensuite, entre amis, qu'ils ont pu partager un bel après-midi dansant.

Un joli coup de chapeau donc à ces quatre couples qui ont accepté de faire un léger

flash-back de quelques cinquante années en arrière en nous confiant leurs photos de mariage.

Ont-ils vraiment changé? Comment ont-ils traversé cette tranche de vie? Eux seuls ont la réponse, mais dans leurs yeux d'aujourd'hui brille encore cette petite étincelle qu'est l'amour. Félicitations!



Monique et Joël Chable



Jacqueline et René Leclerc



Francine et Gilbert Van den Broecke



Denise et Gérard Ousset



Du côté du repas de fin d'année...



Cette année, compte tenu de la capacité de la salle des fêtes Le palladium, le repas des Aînés, rassemblant 230 seniors, s'est déroulé sur deux dimanches. L'équipe municipale et le CCAS tiennent à remercier les traiteurs « Les petits gourmets » et « L'île aux desserts » qui ont permis de mener à bien ces deux manifestations.

« Les petits gourmets » - 1, rue de Villé 77 220 Tourna en Brie - Tél. : 01 64 07 39 45 - Fax : 01 64 06 42 14 - contact@lepetitgourmet.fr

« L'île aux desserts » - 48, bld Albert Camus 95 200 Sarcelles - Tél. : 01 34 04 25 53 (spécialités cachet)



21 décembre - Noël à la Résidence des Personnes Âgées

L'ensemble des résidents de la RPA s'est retrouvé le mardi 21 décembre pour le traditionnel repas de Noël. À cette occasion, la salle de restauration était magnifiquement décorée avec sa grande crèche, les décorations de table ne manquaient pas de charme non plus, réalisées par le personnel de la RPA.

M. le Maire a fait un tour de table pour saluer les résidents avant de partager ce repas en compagnie des différents responsables et autres invités de la Résidence.



Cérémonie du 11 novembre

11 novembre. C'est sous un temps pluvieux et venteux, que s'est déroulée la cérémonie commémorative du 11 novembre. Les associations des anciens combattants UNC et UNACITA,



la Municipalité ont honoré la mémoire des morts de la ville de la grande guerre 14-18. Bruno Mazzarol, qui finissait son mandat de président de l'UNC fin 2010, a lu une lettre du soldat Martin Vallagou, écrite au front, tandis que M. le Maire rendait hommage, comme le président de la République, aux jeunes qui ont voulu célébrer l'armistice en 1940 et qui ont été victimes de représailles allemandes. Cette matinée s'est achevée sous le signe de l'émotion avec la Marseillaise chantée par les enfants de l'école Jules Ferry. Ces derniers ont déposé symboliquement un petit bouquet au pied du monument aux Morts.



Pour ne jamais oublier

5 décembre. La municipalité de Saint-Brice, les associations d'anciens combattants et la population s'étaient réunies au monument aux Morts à l'occasion de la Journée nationale officielle en hommage aux victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie. Pour qu'ils reçoivent

par cet hommage unanime et solennel, la reconnaissance et le respect de notre Pays. La France n'oubliera pas et exprime sa gratitude envers ceux qui ont consenti au sacrifice ultime. De 1952 à 1962, près d'un million et demi d'hommes ont servi sur la terre d'Afrique du Nord avec courage et détermination.

Bruno Mazzarol, vous avez quitté la présidence. Que reprenez-vous de ces années ?

« Je suis adhérent de l'UNC Saint-Brice depuis 1984, j'en ai pris la présidence en 1998, succédant à Pierre Almeras. Aujourd'hui, il est temps de passer la main... mais je reste bien sûr membre de l'association. Être Président, c'est un vrai investissement. Ce qui m'a tenu à cœur pendant ces treize années, c'est d'amener des écoliers saint-briciens à chanter La Marseillaise au 11 novembre. C'était la troisième fois en 2010, et j'aimerais que mon successeur poursuive dans ce sens en mobilisant plus d'enfants et en allant d'avantage dans les écoles. Il sera élu à notre prochaine assemblée générale le 15 janvier 2011. »



Coupe de France de karaté

13 novembre. Après avoir remporté la coupe de France kata en 2009 en équipe juniors et terminé 3e des championnats de France en mars dernier, l'équipe féminine du Tsuki Karaté Club de Saint-Brice (composée de Mélanie Fagot, Kelly Lopes et Asha Shokat) a fini 2e en seniors le 13 novembre à Bordeaux. Ces trois filles qui font partie des élites régionales en juniors ont été surclassées en seniors pour cette compétition. En individuel, Mélanie Fagot et Kelly Lopes terminent au pied du podium à la 5^e place.



Les Salati : des destins légendaires

Du 18 novembre au 2 décembre. Les Amis du Vieux Saint-Brice ont proposé une intéressante exposition consacrée à l'un des personnalités-phares de l'histoire de notre ville, l'Abbé Salati, et à son non moins illustre père, Jean-Marie Salati, qui traversa la Manche à la nage en 1817! À cette occasion, l'ancien maire, M. Cavalli, et l'actuel curé de Malesco, (Piémont) sont venus à Saint-Brice découvrir l'église et la tombe de leur héros. Lors du vernissage, le maire Alain Lorand et Marcelle Cayrac, maire adjointe à la Culture, ont souligné la qualité et l'intérêt du travail présenté.



Exposition Art de vivre

20 novembre. La réussite de cette exposition-vente a reposé essentiellement sur les adhérents, et notamment sur la gentillesse et les talents d'ébéniste de Pierre, 87 ans. La somme récoltée permettra d'offrir



Un repas pour la bonne cause

27 novembre. 5741 € : telle est la somme rondelette récoltée par l'Union Nationale des anciens Combattants de Saint-Brice au profit du Téléthon grâce à la vente de confitures maison et à l'organisation d'un repas à la salle des fêtes Le Palladium qui a accueilli 146 convives. Merci à tous pour votre générosité!



Connaître Calamity Jane

28 novembre. Que l'on soit fan de western, ou pas, les auditeurs de la lecture publique organisée par la bibliothèque sur Calamity Jane ont été ravis d'en savoir plus sur cette héroïne légendaire. Un joli moment en compagnie d'une maîtresse-femme, ça ne se refuse pas!



AAESB Judo : un professionnalisme reconnu

5 décembre. Depuis six ans, c'est la section Judo de l'AAESB qui organise pour le compte de la Ligue du Val d'Oise de judo la première animation technique de l'Est du département. 278 judokas, provenant de 39 clubs différents, se sont rencontrés sur un même tatami au CCS Lionel Terray. La deuxième partie de la journée fut placée sous le signe de la compétition avec 205 benjamins et benjamines venus disputer les places de premiers et deuxièmes, qualificatives pour la finale du 14 mai 2011. Les médailles furent remises par Philippe Demaret vice-président du Conseil général en charge des Sports, Pierre Gregoire vice-président du Comité Départemental Olympique et Sportif, Georges Abbou président de la ligue du Val d'Oise de Judo, en présence de Noëlle Salfati, maire adjoint, chargée de la Jeunesse, des Sports et des loisirs, Matthieu Pariot, conseiller municipal, délégué à la Jeunesse.

Merci à la ville pour le prêt de cette belle salle et le soutien logistique des équipes communales.



Concours de tir à l'arc

27 et 28 novembre. Cette année, le club des Archers de Saint-Brice organisait son vingtième concours de tir à l'arc au gymnase du collège de Nézant. Cette épreuve sportive comptait pour le classement de la division départementale du Val d'Oise. Le club a accueilli 220 participants et les équipes féminines sont arrivées 1ère et 4e. L'équipe jeune s'est classée première. Les prix ont été remis en présence de Marcelle Cayrac, Angel Jean-Noël, maires adjoints et Matthieu Pariot, conseiller municipal, délégué à la Jeunesse et notre champion de France beursault Thierry Decoster.



Le jeu, on en parle entre assistantes maternelles

7 décembre. Comment favoriser le jeu chez le jeune enfant? Quels jeux choisir? Pour quelles tranches d'âges?... Voici quelques pistes de réflexion qui ont été abordées à l'occasion du 2e débat organisé cette année par le Relais Assistantes Maternelles (RAM) au restaurant scolaire Jean Charron. Une soirée autour du thème « Le jeu libre chez l'assistante maternelle » animée par Olivier Gilly de l'association Pikler Locsy-France.



Noël dans les structures de la petite enfance

Décembre. Pour fêter Noël, les petits et leurs parents ont découvert le spectacle « Même pas peur », joué par la Touk-Touk compagnie. Ce conte poétique a raconté l'histoire de Galibot préparant la fête de Noël avec sa maman. Elle lui annonce la venue du Père Noël mais Galibot en a peur... Un conte tout en douceur qui aborde en musique la peur de l'autre, et sans démythifier le Père Noël, l'approche tout en finesse. La remise des cadeaux aux enfants s'est faite en présence de Chantal Nédellec et Stéphanie Guittonneau, maire adjoint et conseillère municipale déléguées à la Petite enfance.



Spectacle de Noël pour les écoles

9 et 10 décembre. Accueilli par deux mascottes, 470 enfants des écoles maternelles ont découvert le spectacle intitulé « La Fine équipe du Père Noël » par la compagnie La Cicadelle. 130 enfants de l'école Léon Rouvrais n'ont pu se déplacer à cause des intempéries. Une séance sera programmée sur l'école la première semaine de février.



Noël du RAM

13 et 14 décembre. Mais qu'est-ce que c'est? Des poules, un cochon, une chèvre, une oie... et plein de bébés animaux tels les lapereaux, les canetons, un chevreau... Des animaux tout doux, à hauteur des enfants et de leurs assistantes maternelles venus découvrir la ferme de Tiligolo. Les plus téméraires auront donné le biberon, fait une caresse ou observé du coin de l'œil ces peluches vivantes et pas farouches du tout.



Coup d'essai, coup de maître

Du 8 au 16 décembre. Pour une première, ce salon des artistes saint-briciens fut une belle première! Un bon indice : la foule qui se pressait au vernissage. Les Saint-Briens sont venus nombreux admirer les œuvres des peintres, sculpteurs et photographes qui, pour certains, exposaient pour la première fois. Nul doute que ce ne sera pas la dernière! Preuve une nouvelle fois encore que notre ville regorge de talents.





Un marché de Noël réussi !

11 et 12 décembre. Quels que soient vos goûts, vous avez forcément trouvé votre bonheur au marché de Noël : spécialités régionales, bijoux, peintures et autres petits trésors de l'artisanat ont conquis les visiteurs venus nombreux faire le plein de cadeaux. Les enfants n'avaient pas été oubliés : la structure gonflable leur permettait de se défouler en attendant la venue du Père Noël.

Tournoi Daniel Ropers

18 et 19 décembre. De nombreuses équipes venues de toute la France, comme le stade de Reims, le FC Metz, l'ESTAC de Troyes ou l'Athletic Club du Havre ont participé dans la bonne humeur au tournoi de foot en salle Daniel Roppers qui a eu lieu les 18 et 19 décembre au centre sportif Lionel Terray.



Noël du CCAS : des enfants heureux !

11 décembre. Permettre aux enfants dont les parents connaissent des difficultés de vivre Noël comme les autres. Pour cette raison, la ville, par l'intermédiaire du Centre Communal d'Action Sociale organise chaque année cette manifestation à destination des enfants. au programme, un bon goûter, des animations, de la musique, et surtout, surtout, de beaux cadeaux remis par le père Noël en personne !



Saint-Brice sous la neige

Cette année, l'hiver s'est installé précocement et Saint-Brice a revêtu un manteau blanc à plusieurs reprises courant décembre pour le plaisir des yeux. Quelques centimètres de blancheur qui ont fait la joie des enfants et des plus grands, occasionnant une vigilance particulière de la municipalité à plusieurs reprises.



Expression de la majorité municipale

Lancement des projets du Contrat Régional

Enfin, après plus d'un an d'attente, la région vient de nous notifier l'acceptation de notre Contrat Régional.

Pourquoi cette attente, alors que lors de notre visite à la région en décembre 2009, le responsable de service nous avait annoncé le passage de notre contrat en commission au premier trimestre 2010, nos dossiers étant des plus complets ?

Nous ne connaissons jamais la raison de cette attente, car malgré plusieurs courriers adressés directement au président de la Région et diverses interventions d'élus régionaux, autant à l'administration que directement à la présidence, aucune des demandes n'a reçu de réponse. C'est une nouvelle fois la preuve du peu d'intérêt que l'administration régionale ainsi que la présidence de la région apporte aux communes car hélas, nous ne sommes pas les seuls dans ce cas. Nous n'avons peut-être pas les bonnes personnes au bon endroit...

Ce qui est évident, c'est que le report de notre contrat de commissions en commissions nous vaut un retard conséquent pour la construction de la ludothèque et de la maison des associations. D'ailleurs, il est bien spécifié dans la notification que les travaux ne démarreront qu'en 2011... La région faisant la sourde oreille, nous ne pourrions faire que des supputations et bien sûr, nous poser beaucoup de questions sur le fonctionnement et la gestion de cette instance. Une réponse claire et nette à nos courriers aurait évité ce genre de suspensions qui ne fait pas honneur aux dirigeants de notre région.

Groupe de la majorité municipale avec
A. Lorand

Expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale

(Article L2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

Assez de polémique !

Le dernier bulletin municipal, qui est un véritable tract, nous met en cause avec un éditorial agressif de M. le Maire, particulièrement à l'encontre de G. Huyet, ancien maire, stigmatisé comme opposant systématique.

Nous rappelons que nous avons toujours voté les délibérations concernant le fonctionnement courant de la ville, mais que notre opposition – pour rester fidèles à nos électeurs – concerne essentiellement l'urbanisme et les finances. Le Conseil Municipal ne règle aujourd'hui que les affaires courantes. Nous le regrettons. Ce qui nous anime c'est de préserver la ville que nous aimons, en participant réellement aux décisions.

Il nous est reproché de ne pas assister aux inaugurations. Nous voudrions vraiment nous impliquer où tout se décide, c'est-à-dire à DOMONT, siège de la Communauté de Commune, mais M. le maire a refusé que l'opposition y soit représentée.

Trêve de polémique, les Saint-Briciens attendent autre chose de leurs représentants en cette période difficile. En ce début janvier, au nom de toute notre équipe, nous souhaitons à tous une bonne et heureuse année 2011, et vous pourrez toujours compter sur notre détermination pour défendre Saint-Brice.

Michel Moha, Gérard Huyet, Pierre Baudin,
Jean-Pierre Bouges
(Groupe Rassemblement pour Saint-Brice)

Avis de tempête sur les finances communales ?

L'investissement communal est d'importance capitale pour préparer l'avenir des générations futures.

La ville de Saint-Brice, avec les dotations de l'État, les subventions du Conseil Régional d'Île de France et du Conseil Général du Val-d'Oise et les taxes communales (augmentées de 10 % en 2002 et ramenées depuis au niveau initial en 2009), a maintenu ses investissements à un niveau acceptable, même si nous n'étions pas toujours d'accord sur la nature de certains choix.

Aujourd'hui et demain, avec la réforme de la taxe professionnelle, la réduction des dotations de l'État et son refus de régler ses dettes suite à des transferts des charges vers les départements (l'État doit 120 millions d'euros au Val-d'Oise), les collectivités locales risquent de ne plus pouvoir maintenir leurs investissements à leur niveau actuel, sauf à augmenter très sensiblement les charges et les taxes supportées par les habitants.

En effet, d'après l'évaluation du rapporteur du Budget de L'État, Gilles Carrez (UMP), le coût de la réforme de la taxe professionnelle est de 8.9 milliards en 2010 et 7.5 milliards d'euros en 2011, et la suite est à l'avenant...

Autant de milliards perdus pour les collectivités locales !

Les subventions régionales et départementales, pour Saint-Brice comme pour les autres communes vont fatalement se tarir, le niveau des investissements va baisser et les générations futures sacrifiées !

Jean-Paul Dondero, Brigitte Beaumanoir,
Tanios Saïd, Nathalie Hassan-Journo
(Groupe Saint-Brice Solidaire)
<http://saint-brice-solidaire.fr>

**Vous pouvez retrouver l'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux sur le site internet de la ville :
www.saintbrice95.fr**

Le recensement, chacun de nous y trouve son compte

Une partie de la population de Saint-Brice sera recensée entre le 20 janvier et le 26 février. L'enquête de Recensement permet d'obtenir des informations récentes. Vos élus peuvent alors mieux adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins. La collecte se déroule chaque année auprès d'un échantillon de 8 % de la population réparti sur son

territoire.

Ainsi, vous pouvez être recensé cette année mais pas un membre de votre voisinage.

Si vous êtes concerné, un agent recenseur, identifiable par une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire de Saint-Brice, se rendra à votre domicile.

L'agent recenseur vous remettra une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé et une notice d'information. Il peut vous aider à remplir les questionnaires.

Les questionnaires doivent être remis à l'agent recenseur ou retournés à la mairie. Votre réponse est importante. La qualité du recensement en découle. Participer au recensement est un acte civique et aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée. Toutes vos réponses sont confidentielles.

Renseignements en mairie au 01 34 29 42 53.

Massages en gare de Paris Nord !

La ligne H renouvelle le moment de relaxation, tant apprécié en gare du Nord, face aux voies 32/33. Prenez un ticket et laissez-vous transporter vers 8 minutes de détentes ! RDV le 1^{er} mardi de chaque mois de 16 h à 18 h.

Réseau bronchiolite IDF, campagne hivernale

Ce réseau de santé a pour vocation d'améliorer la continuité des soins prodigués aux nourrissons atteints de bronchiolite. Un centre d'appels sera opérationnel jusqu'au 13 mars 2011 où des standardistes spécialisées vous communiqueront les coordonnées de :

- kinésithérapeutes disponibles dans leurs cabinets les samedis, dimanches et jours fériés de 9 h à 20 h. Appelez le **0820 820 603** (Numéro Indigo 0,12 €),
- médecins disponibles 7j/7 de 9 h à 23 h. Appelez le **0820 800 880** (Numéro Indigo 0,12 €).

Nouveaux commerces

• Horse wood ou le paradis des cavaliers sur 160 m²

Ce magasin destiné à l'équipement du cheval et du cavalier (selle, filets, bottes...) a ouvert ses portes depuis décembre dernier. Il possède également un espace librairie et cadeaux. Du lundi au vendredi de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h, le samedi de 10 h à 19 h.

ZAE les Perruches, rue René Cassin
Tél. : 01 34 19 89 92 - Fax : 01 34 19 47 36
Courriel : saint-brice@horsewood.com



• Une nouvelle génération d'opticiens à Saint-Brice

Les opticiens New Optical Vision vous proposent des montures à prix jamais vu (voir conditions en magasin), une assurance 4 ans, un espace enfants exclusif et des cadeaux...

Ouvert les lundis de 14 h à 19 h 30, du mardi au samedi de 9 h 30 à 19 h 30.

105 rue de Paris
Tél. : 01 34 29 96 41
Courriel : opticiens-nov@live.fr

• Une petite coupe de cheveux ?

Un nouveau salon de coiffure « Salomé Beauté » a ouvert ses portes depuis octobre dernier. Magali vous accueille et propose de vous coiffer mesdames et messieurs ainsi que vos chers bambins.

Du mardi au vendredi de 9 h à 19 h et le samedi de 8 h 30 à 18 h.
8 bis rue du Champ Gallois
Tél. : 01 34 19 49 40

La sécurité est toujours notre préoccupation majeure

Un nouveau panneau STOP a été installé boulevard de la Gare en novembre. Ce panneau permet la mise en sécurité du carrefour (rue Pierre Salvi / boulevard de la Gare) avec deux objectifs : ralentir la vitesse des véhicules et renforcer la priorité à droite. Des coussins berlinois ont été également installés afin de renforcer la mise en sécurité de ce carrefour.



Carnet

> Naissances

CREUILLY Alexandre, le 20 août
DEBERNARDI Doriane, le 13 octobre
MUKELENGE Victodi, le 14 octobre
POINTUD Noa, le 18 octobre
ROBERT Kylie, le 26 octobre
CORCHIA Shauna, le 29 octobre
RIBEIRO--SERAFIM Naël, le 30 octobre
RENARD Nolan, le 31 octobre
MORAND Yoan, le 3 novembre
LEJEUNE MASSÉ Johan, le 11 novembre
RETIF--TALBOT Hayley, le 16 novembre
NEMRI Camilia, le 17 novembre
CHEBAUX Timéo, le 17 novembre
GOZLAN Eliézer, le 26 novembre
La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.

> Décès

HERAULT Daniel, 69 ans, le 19 novembre
La Ville adresse ses condoléances aux familles.

Notez-le

Ramassage des ordures ménagères :

- **les rues en bleu** : jeudi

- **les rues en rouge** : lundi et jeudi

Ramassage des déchets recyclables : lundi

Ramassage des déchets verts :

reprise en mars

Ramassage des déchets encombrants :

- **les rues en bleu** : jeudi 20 janvier (3^e jeudi du mois)

- **les rues en rouge** : mercredi 19 janvier (le mercredi précédent le 3^e jeudi du mois)

Merci de sortir vos déchets la veille au soir.

Permanences

Votre député Jérôme Chartier assure une permanence à l'Hôtel de Ville de Domont le lundi de 17h30 à 19h30. Merci d'annoncer votre venue le lundi matin au 01 39 35 55 01.

Sa suppléante, Marcelle Cayrac, assure une permanence à l'Hôtel de Ville de Saint-Brice essentiellement sur rendez-vous au 01 34 29 42 00.

Consultations

Consultations gratuites d'avocats sans rendez-vous en mairie de 10 h à 11 h 45 : **samedi 5 février 2011**

Consultations gratuites de notaires sans rendez-vous au CCAS de 9 h à 11 h 45 : **mardi 1^{er} mars 2011**

SAINT-BRICE^{mag}

Hôtel de ville : 14, rue de Paris
95350 - Saint-Brice-sous-Forêt

Directeur de la publication : Alain Lorand • Directeur de la rédaction : Angel Jean-Noël • Rédaction/Photos : Sandrine Fanelli, Sophie Hay (service Communication), RDVA (S. Brianchon, E. Hardy, L. Haladjian) • Publicités : AEPIC (01 43 80 69 81) • Maquette - Impression : RDVA (01 34 12 99 00) • Tirage : 6300 exemplaires - Dépôt légal à parution • **Site internet : www.saintbrice95.fr**
E-mail : servicecommunication@saintbrice95.fr

La ville remercie les associations pour leur collaboration et les annonceurs pour leur participation.

Si vous ne recevez pas votre *Saint-Brice Mag* tous les mois, contactez le service Communication au 01 34 29 42 56 / 73.

Téléthon 2010 : record battu!

Malgré les conditions climatiques difficiles, le Téléthon de Saint-Brice a tenu toutes ses promesses cette année encore. La preuve par les chiffres :

36 348, 28 € récoltés.

Le pari est gagné, le « plafond » a été explosé (34930,46 € en 2009). Les chiffres nationaux en baisse n'auront pas été contagieux sur notre commune.

Pour cela il faut rendre un hommage particulier à tous ceux qui se sont investis : les bénévoles, les associations, les services municipaux... certains ayant œuvré dans le froid et la neige. Un grand merci surtout à tous les donateurs. Petit tour d'horizon en photos et rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau défi!

